

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1267

Rubrik: L'invité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ

Chômage: une surprise étonnante

CLAUDE BOSSY

Secrétaire syndical du SIT
(Syndicat interprofessionnel de travailleuses et de travailleurs)

Dernièrement l'opinion s'est étonnée, scandalisée même, de la réaction de la bourse américaine, qui a baissé à l'annonce d'une amélioration du marché du travail.

Cet étonnement surprend. Pour expliquer cette réaction, on a évoqué la menace d'un retour de l'inflation et le danger que ce processus faisait peser sur la croissance. En fait, le fond de l'affaire touche un mécanisme plus essentiel: la montée du chômage chronique dans les économies occidentales a exercé une très importante pression à la baisse sur le coût du travail; à la baisse des salaires se sont ajoutées une accélération des cadences et une docilité accrue des travailleurs. La part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé au bénéfice des revenus du capital.

Des mesures jamais appliquées

Les responsables financiers ont donc tout intérêt à ce que le niveau du chômage demeure à son niveau actuel dans nos économies. C'est ce qu'a indiqué Wall Street.

Voilà pourquoi les mesures économiques de lutte contre le chômage, si elles ont fait l'objet d'études nombreuses, n'ont pour l'essentiel jamais vu un début d'application. Il faut bien les distinguer des mesures sociales, qui permettent à nombre de chômeurs de toucher des indemnités en cas de perte d'emploi. Aujourd'hui cependant, les collectivités commencent à avoir de la peine à les assumer et envisagent souvent d'en limiter le coût. Quant aux mesures d'insertion-stages pour jeunes, de formation, elles n'ont aucune conséquence sur l'emploi. Du fait de la baisse du nombre d'emploi, elles ne font qu'accélérer la rotation entre emploi et chômage, entre chômeurs et travailleurs.

Restent les mesures économiques. Deux données essentielles indiquent les directions à explorer:

- Le travail, en tant que facteur de production, est taxé très lourdement pour le financement des charges sociales, alors que le capital l'est très peu. Ce qui incite les entreprises à privilégier l'investissement au détriment de l'emploi.

- La mondialisation de l'économie qui aboutit à délocaliser les emplois existants de nos économies vers les économies émergentes.

Ces deux faits sont incontestables et incontestés. Ajoutés à une conjoncture défavorable, ils expliquent pour l'essentiel la grave crise de l'emploi que nous traversons. Or, on doit constater que malgré le consensus des économistes, tant dans l'analyse que dans les mesures à adopter, aucune politique d'envergure ne s'est construite à partir d'eux.

S'opposer aux délocalisations vers les pays à coût du travail moins élevé est des plus aléatoires. La réponse politique et économique c'est la création de nouveaux emplois dans des sec-

teurs élaborés qui permette l'adaptation de l'économie occidentale à une situation nouvelle. Cela signifie une politique économique à tous les niveaux, local, national, européen, fondée essentiellement sur une collaboration entre les entreprises les plus dynamiques et les autorités soucieuses d'asseoir le plein emploi, l'équilibre économique de leur collectivité.

Multinationales contre PME

Les entrepreneurs intéressés par ce type d'opération ne se trouvent pas parmi les multinationales que la situation actuelle et en particulier le coût du travail avantagent mais parmi les PME, parce qu'elles sont plus innovatrices et beaucoup plus liées à leur environnement local. Leur calcul économique prend très fortement en compte le maintien de l'activité sur les mêmes lieux.

Pour réussir cette adaptation, nos pays ne sont pas dépourvus d'atouts: équipements collectifs, formation, environnement, etc. Il est évident cependant qu'une telle politique exige une certaine durée: les premières années, les résultats sont forcément maigres et il faudra 10 ans pour qu'ils deviennent politiquement visibles. Or un magistrat est élu pour 4 ans. A cela s'ajoute la difficulté d'une politique qui doit associer les mesures macro-économiques au niveau national, international et la décision ponctuelle (au niveau régional, local par exemple) où l'évaluation du projet, la capacité de l'entrepreneur sont déterminantes. La principale difficulté réside cependant dans l'opposition de fait des milieux financiers et des multinationales qui n'ont aucun intérêt à voir la situation de l'emploi, donc par ricochet des salaires, s'améliorer et les revenus du capital baisser.

Ce qui explique que les exemples de politique économique cohérente soient très rares, dans les pays, les régions qui vivent encore de leur prospérité passée. En Suisse, il n'existe pas de projet national, mais Neuchâtel depuis 15 ans a mis au point une opération modèle dont on commence à mettre en évidence les lignes de force et les succès après des années de silence.

Le deuxième axe d'une politique économique créatrice d'emplois passe par la modification du financement des charges sociales (en Suisse celles qui sont à charge de l'employeur). Il s'agit d'une opération difficile; soit on ne taxe plus le travail, mais la valeur ajoutée, soit on utilise la TVA. C'est une modification considérable des équilibres actuels et qui ne peut être introduite que progressivement. Mais là encore l'enjeu, c'est-à-dire la création d'emplois, en vaut la peine, encore faut-il y croire.

A l'inconstance des politiques économiques actuelles et à l'impuissance des gouvernements

●●●

«Chez nous»

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Claude Pahud (cp)
Géraldine Savary (gs)
Ont également collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Claude Bossy
Composition et maquette:
Claude Pahud
Françoise Gavillet
Géraldine Savary
Secrétariat:
Murielle Gay-Crosier
Marciano,
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

(ge) Le Suisse est apparemment doué d'un complexe de supériorité construit patiemment sur le chauvinisme local («chez nous, à Simplon-Dorf, on boit le fendant dans le verre, chez vous, à Gondo, il vous faut une paille») et aboutissant au rêve de l'exception suisse, meilleure économie, meilleure démocratie, meilleur style de vie que nos voisins européens. L'embêtant c'est que ce «chez nous» fonctionne bien dans une société homogène, où effectivement personne de Simplon-Dorf ne s'avise d'habiter Gondo. Mais la Suisse de ce modèle-là a cessé d'exister depuis longtemps, sauf apparemment dans l'esprit de notre force publique, à l'exemple – tout à fait fortuit – de Lausanne.

L'intégration impossible

Les dernières interactions avec la police (au sens large) de ma femme, vietnamienne de naissance, asiatique de face, se sont terminées en larmes, non pas qu'il y ait eu application raciste ou injuste de la loi, et alors que les paroles échangées l'ont été sur un ton paternel sinon courtois.

«Chez nous», dit le factionnaire du poste de police du quartier, «il y a des délais pour faire figurer le changement d'adresse sur le permis, et on les respecte.» «Chez nous», dit le fonctionnaire du contrôle de l'habitant, «il y a un règlement pour faire venir les parents» et on le suit; «chez nous, il n'y a pas de légalité dans l'illégalité», dit finalement le commissaire; «chez vous, vous parquez peut-être les bœufs dans les rizières, mais chez nous on ne stationne pas sur les surfaces herbeuses» (c'est une parodie pas une citation). Ignore-t-on vraiment que l'usage du «chez nous» fait immédiatement comprendre à celle qui n'a passé que sa vie adulte en Suisse, mais dont les enfants usent déjà de ce déroutant accent vaudois, qu'elle n'est pas intégrée, et qu'elle ne le sera jamais? Et comme le tout est généralement accompa-

●●●

face au chômage répond la résignation de la gauche qui adhère trop facilement au slogan «il n'y aura plus de travail pour tout le monde» avant même d'avoir essayé d'en créer. L'avenir sera difficile, mais renoncer à un emploi pour chacun, c'est renoncer au travail comme source d'indépendance et de dignité, c'est admettre sur le plan économique que l'on rémunère durablement, grâce aux indemnités de chômage, le facteur de production travail plutôt que de l'utiliser, ce qui est proprement absurde. A la pensée unique: «dérèglement et marché» correspond une variante de gauche: «dérèglementation + RMI». C'est beaucoup trop court. Face au chômage, la solution est aujourd'hui économique; elle exige du courage et l'acceptation de la durée. ■

gné de commentaires moralisateurs, comment échapper au sentiment d'être méprisée?

Ne pourrait-on pas apprendre aux fonctionnaires en contact avec le public, policiers, préposés aux guichets, un langage neutre, sans résonances d'exclusion et sans moralisme? Il paraît plus facile de dire «Madame, je vous mets une amende pour avoir ignoré ce stop, vos papiers s.v.p.», plutôt que «Vous voyez ces lettres? Chez nous, STOP ça veut dire s'arrêter...» Pour avoir grillé le stop des deux côtés de l'océan atlantique, je sais que c'est possible.

«La politesse, c'est la petite sœur de la politique», dit Michel Serres. Que serait la démocratie si, à chaque interaction avec une autorité, on avait l'impression de ne pas faire partie de la cité? ■

FORUM

COURRIER

Maladresse

L'article dans DP 1265, «Union de la gauche au Conseil d'Etat: du virtuel au symbolique», a suscité la réaction suivante:

Dans votre article, vous écrivez que le département des Finances «a présenté les projections de hausse de 2% du taux d'imposition comme un élément du projet fiscal».

Ce passage nous a étonnés, car il ne correspond ni à nos documents, ni aux propos tenus par M. Favre lors de la conférence de presse organisée sur ce sujet le 10 juillet 1996. En page 26 du dossier de presse, vous constaterez que la révision du coefficient d'impôt est justement mentionnée comme élément non inclus dans la première étape de la révision.

Malgré ces précisions, certains de vos confrères ont ajouté dans leur compte-rendu une éventuelle augmentation du coefficient à la révision. Est-ce donc la lecture des journaux qui vous a induite en erreur et amenée à parler de «maladresses de communication du département des Finances?»

Yves Noël

Secrétaire général du département des Finances du canton de Vaud

(Réd.) Il faut donc prendre acte que l'augmentation du coefficient ne fait pas formellement partie des modifications de la loi fiscale. On sait tous que le coefficient est traité dans une autre loi. Mais présenter en même temps que la loi fiscale des projections sur les effets supputés de l'augmentation du coefficient pouvait prêter à confusion; preuve en sont les réactions des confrères. Si ce n'est pas une maladresse de communication, c'est une incitation à l'erreur.